



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2022

Avis d'impôt établi en 2023

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CAGNES-SUR-MER
SAID CAGNES-SUR-MER
RUE DE PARIS
06806 CAGNES SUR MER CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 18 15 930 198 229

Référence de l'avis : 23 06 A452714 78

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

LES NOUVELLES RCE DE L'ARA

164C AV EMILE HUGUES

06140 VENCE

Numéro FIP : 060 12 63 0324788789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 10/07/2023

Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 06104

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP CAGNES-SUR-MER
SAID CAGNES-SUR-MER
RUE DE PARIS
CS 10008
06806 CAGNES SUR MER CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2022.

Revenu fiscal de référence :

24 270

Nombre de parts :

2,25

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 18 15 930 198 229

Déclarant 1 - Nom de naissance : CHANAU PENN

Impôt sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D	T	1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	1
				2,25
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 26004		Enfant(1) 45
Prime de partage de la valeur non exonérée.....		0		
Total des salaires et assimilés ²		26004		45
Déduction 10% ou frais réels.....		- 2600		- 45
Déduction minimale.....				
Salaires, pensions, rentes nets.....		23404		0
Revenu brut global				23404
Revenu imposable				23404
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré 1	Montant retenu 1	Montant réduction 0
Montant de la réduction d'impôt.....				
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				24270
Revenus exonérés				
Prime de partage de la valeur.....	Déclarée	Déclar. 1 962		

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Prime de partage de la valeur..... Nette 866

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Plafond total de 2021..... Déclar. 1 16253

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020..... 4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021..... + 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022..... + 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2022..... + 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2023..... = 16394

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://www.impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ouappelez le 0809 401 401